



Monsieur Arnaud Stephan
Conseiller délégué à la petite enfance
Téléphone : 02.23.62.13.80

Le 10 juillet 2020

a.stephan@ville-rennes.fr
<http://www.eluscommunistesrennais.org>

Conseil Municipal du 10 juillet 2020

—

Intervention d'Arnaud Stephan

Madame la Maire, mes chers collègues,

C'est en tant que nouvel élu à la Petite enfance – mais également en tant que père de « famille nombreuse » – et avec une certaine émotion, que je prends pour la première fois la parole devant vous aujourd'hui.

La réalisation de ce nouveau Groupe Scolaire confirme l'attachement de notre municipalité à ce que les jeunes Rennais et Rennaises fréquentent nos établissements dans les meilleures conditions.

Pour faire face à la hausse régulière du nombre d'élèves dans notre ville, ce sont 15 millions d'euros que nous investissons cette fois pour ouvrir 14 nouvelles classes en plein cœur de l'un de nos quartiers populaires : 6 en maternelle et 8 en élémentaire. Elles permettront d'accueillir plus et mieux les enfants de Rennes, et à Maurepas qui plus est, car personne n'est laissé de côté !

D'ailleurs, nous n'investissons pas que dans les murs : un effort particulier est porté sur la réduction de l'impact carbone du bâtiment pour atteindre la sobriété énergétique, anticipant ainsi la future réglementation environnementale RE2020. Nous n'accueillons pas seulement, nous le faisons bien et à la hauteur de nos engagements.

Étant en tout début de mandat, je suis allé visiter le site internet de la Ville de Rennes pour voir comment elle était présentée aux nouveaux rennais, et j'ai constaté que sur la page d'accueil se trouvaient 3 rubriques mises en exergue :

- 1- S'installer à Rennes
- 2- Préparer un mariage
- 3- Accueillir un enfant de la naissance à l'école

L'éducation et l'enfance – dont fait partie la politique de la Petite enfance que vous m'avez confiée, Mme La Maire – sont donc des piliers essentiels sur lesquels repose l'envie de choisir Rennes pour y vivre, y travailler, y fonder une famille (qu'elle soit monoparentale aussi bien, d'ailleurs !).

C'est une question primordiale, qui nous engage tous, de la Majorité comme de l'Opposition et nous devons aux Rennaises et aux Rennais une action politique ambitieuse en la matière.

Enfin, permettez-moi de terminer – puisque M. Compagnon a cru bon de placer son entrée en ces lieux, garants de la laïcité, sous l'égide de l'un des pères de L'Eglise Catholique Occidentale (et néanmoins philosophe) Saint-Augustin – de rétablir quelque peu l'équilibre en citant les mots d'un écrivain républicain, dramaturge et homme politique français, qui exprime avec ces quelques vers comme l'enfance se place d'elle-même au-delà des clivages et des dogmes :

« Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris.
Son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être,
Se dérident soudain à voir l'enfant paraître,
Innocent et joyeux.

Soit que juin ait verdi mon seuil, ou que novembre
Fasse autour d'un grand feu vacillant dans la chambre
Les chaises se toucher,
Quand l'enfant vient, la joie arrive et nous éclaire.
On rit, on se récrie, on l'appelle, et sa mère
Tremble à le voir marcher.

Quelquefois nous parlons, en remuant la flamme,
De patrie et de Dieu, des poètes, de l'âme
Qui s'élève en priant ;
L'enfant paraît, adieu le ciel et la patrie
Et les poètes saints ! La grave causerie
S'arrête en souriant. »

Comme Victor Hugo, n'oublions pas que pour des parents, la qualité de vie et d'accueil de leurs enfants est plus importante que tout !

Ce n'est pas un hasard si depuis 10 ans, les effectifs augmentent dans nos écoles... J'y vois le signe du dynamisme de notre Ville et de l'attrait qu'elle exerce auprès des jeunes familles.

Rennes a – depuis longtemps – fait le choix politique d’un service public de l’éducation ambitieux, que le Groupe Scolaire Rochester vient une fois de plus illustrer. Nous nous réjouissons de pouvoir nous inscrire dans cette continuité.

Je vous remercie.